



LES MINI CURIEUX

Stages Enfants

Règlement d'Ordre Intérieur

Chers parents, en inscrivant votre (vos) enfant(s) à nos activités, vous reconnaisssez et adoptez le présent règlement : Ce ROI est spécifique à nos stages durant les vacances scolaires et nos cours hebdomadaires et se veut en adéquation avec les valeurs et les principes fondamentaux de notre structure.

Horaires

Pendant nos stages, les garderies ouvrent le matin de 8h00 à 9h00 et l'après-midi de 16h00 à 17h00 à la demande des parents. Nous insistons pour que les enfants soient à l'heure pour le début des activités et qu'ils participent à la journée complète dans la mesure du possible. Si jamais vous arriviez après la fermeture des portes vous pouvez téléphoner au +32 492 55 09 92 pour qu'une animatrice vienne vous ouvrir.

Pour nos cours du samedi matin, ils ont lieu de 10 à 11h selon un calendrier disponible sur notre site, rubrique « Les Cours ». Si un cours venait à être annulé de notre part, il sera reporté à une date ultérieure.

L'équipe d'animation

Nos stages sont sous la responsabilité d'une équipe d'animation. Notre équipe d'animation est composée exclusivement d'enseignants, afin de garantir un environnement sûr et des apprentissages de qualité. L'encadrement est d'au moins 1 animateur par 12 enfants, comme le prévoit le code qualité de l'ONE.

Prix des activités

Le prix des stages est fixé à 90€ par enfant les semaines à 5j et à 75€ les semaines à 4j. Il n'est pas possible de payer à la journée et le paiement complet du stage doit être effectué avant le stage pour valider l'inscription. Le deuxième enfant d'un même foyer bénéficie de 10% de réduction, soit 81€/5j ou 67€/4j.

Le prix des cours hebdomadaires est fixé à 100€ le premier trimestre (octobre à décembre), 100€ le second trimestre (janvier à mars) et à 110€ le dernier trimestre (avril à juin).

Si votre enfant est malade pendant la semaine de stage, il sera remboursé uniquement sur présentation d'un certificat médical attestant de son incapacité à suivre le stage. Le remboursement est forfaitaire et détaillé comme suit :

- Absence toute la semaine : remboursement à 65%
- Absence de 4/5 jours : remboursement à 50%
- Absence de 3/5 jours : remboursement à 35%
- Absence de 2/5 jours : remboursement à 20%
- Absence de 1 jour : pas de remboursement

Les cours manqués ne sont, eux, pas remboursables.

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement via notre site internet et les formulaires en ligne qui s'y trouvent. Le paiement doit être fait dans les 10 jours à compter de la réception du formulaire, auquel cas l'inscription est annulée pour permettre à d'autres personnes de s'inscrire.

Merci de compléter scrupuleusement chaque champ du formulaire et de nous soumettre toutes les informations que vous jugerez utiles concernant votre enfant. Vous pouvez toujours nous envoyer un mail pour tout complément d'information à l'adresse info@lesminicurieux.com, ou nous contacter par téléphone.

Pour les cours hebdomadaires, il est également possible de payer en liquide lors du premier cours de votre enfant. Merci d'indiquer le nom et prénom de l'enfant sur l'enveloppe fermée pour éviter toute confusion de l'animatrice.

Organisation quotidienne

Dans nos stages, nous accueillons des enfants de 3 à 10 ans. Les enfants sont répartis par groupes d'âge mais l'équipe d'animation reste attentive aux besoins de l'enfant, à son rythme et à son niveau. Pour nos cours hebdomadaires, nous acceptons les enfants de 4 à 7 ans.

Nous demandons si possible aux parents de vêtir leurs enfants en fonction de la météo, dans l'éventualité où nous organiserions des jeux dans la cour de récréation. Nous insistons sur le fait que les enfants doivent être propres. Il n'est pas envisageable pour une animatrice de délaisser son groupe pour s'occuper pour changer un enfant ou l'accompagner aux toilettes. De plus, nous ne disposons pas du matériel nécessaire sur place. Cependant, pour les plus petits, une tenue de rechange et des lingettes sont vivement recommandés. Un accident peut arriver et un enfant se sent toujours mieux dans une tenue qui lui appartient.

Nous demandons également aux parents de prévoir le repas de midi, ainsi qu'une gourde d'eau qu'ils pourront remplir à volonté. Nous ne disposons pas de micro-ondes pour réchauffer les repas, mais nous avons un frigo. Si votre enfant suit un régime alimentaire particulier, nous devons être au courant pour que nous puissions lui prévoir des collations adaptées.

Sécurité

Pour la sécurité de vos enfants, nous vous prions de bien vouloir vous garer le matin et le soir sur des emplacements prévus et ce, afin d'éviter des problèmes de type exiguité des trottoirs, stationnement anarchique, danger pour les enfants.

Nous vous demandons également de prévenir en personne la responsable si votre enfant doit quitter les activités pour une raison particulière et de nous avertir de qui viendra le rechercher. Si votre enfant doit rentrer avec un autre adulte que ses parents, vous devez également prévenir son animateur ou la responsable par écrit. Pour les parents divorcés, il convient aussi de nous préciser quel parent viendra rechercher l'enfant.

Si votre enfant doit prendre des médicaments particuliers, la responsable doit être en possession d'une copie de la prescription médicale lui donnant l'autorisation de donner ce médicament à votre enfant ainsi que de sa posologie.

Surveillance

Les Mini Curieux s'engagent à accueillir les enfants dès l'ouverture des garderies et à exercer une surveillance active pendant le temps de présence des enfants dans ses locaux. Nous ne garantissons en aucun cas la sécurité des enfants déposés sur le site avant l'heure d'ouverture prévue dans le présent ROI ou en dehors de la structure d'accueil prévue.

Arrivée et départ

Les parents doivent se présenter obligatoirement à l'accueil, à l'arrivée et au départ. Les parents sont priés de venir chercher leur(s) enfant(s) sur le lieu d'accueil au plus tard 5 minutes avant l'heure de fermeture de l'accueil prévue dans ce ROI.

En cas de retard vous êtes prié de prendre contact avec la responsable le plus rapidement possible au +32 492 55 09 92.

Assurances

Tout enfant est assuré pendant les activités, cependant l'assurance n'intervient pas pour les vols et dégâts matériels d'objets personnels (smartphone, ...).

Il n'est pas conseillé d'apporter en stage ou en cours des objets de valeur, tels que des bijoux coûteux, des téléphones portables ou tablettes ou autre. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.

ROI des enfants

Chez Les Mini Curieux, il est demandé aux enfants de respecter strictement quatre grands principes de bases :

- o Être non-violent (physiquement et verbalement)
- o Être respectueux envers soi-même et les autres
- o Être respectueux du matériel !
- o TOUJOURS prévenir son animateur lorsque l'on quitte le groupe (ex : aller aux toilettes, remplir sa gourde, etc.) et TOUJOURS rester sur le site des stages.

Lorsque l'enfant n'accepte pas un de ces principes, un système est alors mis en place.

1. On rappelle les règles de vie (remise en question du comportement de l'enfant)
2. Si les faits se reproduisent plusieurs fois, les sanctions peuvent aller jusqu'au renvoi définitif des activités.

Toute sanction sera réfléchie afin d'être comprise par l'enfant, constructive et éducative. Le renvoi de façon définitive, est une sanction grave. Avant de prendre cette décision, la responsable invitera l'enfant et ses parents/tuteurs à un entretien portant sur les faits reprochés.

3. Si un problème subsiste, la responsable interviendra pour négocier la solution à adopter, en fonction du conflit et l'âge de l'enfant.

Dans l'intérêt de l'enfant, si aucune solution ne peut être mise en place il est normal que la responsable se réserve le droit de ne plus réinscrire l'enfant.

Les Mini Curieux s'engagent

- o A réaliser des activités ludiques, dynamiques et enrichissantes dans la bienveillance
- o A proposer un encadrement de qualité tout au long du stage, de l'année de cours
- o A offrir un environnement sûr et de confiance aux enfants et leurs parents
- o A offrir une collation par jour à tous les enfants en stage
- o A mettre de l'eau à disposition et à volonté tout au long de la journée.

Divers

Si vous souhaitez une déduction fiscale ou une attestation de participation, vous pouvez en faire la demande par email via l'adresse info@lesminicurieux.com

Les documents de mutuelle sont à remettre en début de stage et vous seront rendus à la fin du stage.

Aucun document ne sera complété sans paiement complet du stage.